



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Suisse

Question écrite n° 75108

## Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le projet d'accord pour une convention sanitaire franco-suisse. En effet, dans une réponse apportée à une précédente question écrite portant sur ce même sujet (n° 447131 du 15 juillet 2014), elle avait répondu: « le dialogue avec les autorités suisses se poursuit avec une volonté de part et d'autre d'aboutir à un accord équilibré pour les populations de ce bassin de vie ». Avec la fin du droit d'option en matière d'assurance maladie des travailleurs frontaliers et leur intégration dans le régime général à l'échéance annuelle du contrat d'assurance privée - soit entre le 1er juin 2014 et le 31 mai 2015 au plus tard -, elle lui demande si à cette date la convention sanitaire franco-suisse sera mise en place afin de résoudre les problèmes sanitaires qui se posent en Haute-Savoie.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Virginie Duby-Muller](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75108

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 mars 2015](#), page 1403

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)